



Blonay, le 31 mars 2023

Préavis N° 07-2023 concernant la migration des données eau et assainissement des systèmes d'information du territoire (SIT) des communes de Blonay et St-Légier – La Chiésaz, pour un montant de CHF 106'000.-

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 28 mars 2023 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 07-2023,

où les commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (69 oui, 0 voix contraire et 1 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de la migration des données eau et assainissement des systèmes d'information du territoire des communes de Blonay et St-Légier – La Chiésaz ;
- de lui accorder à cet effet un montant de CHF 106'000.- TTC ;
- de financer, en cas de nécessité, tout ou partie de la dépense par un emprunt ;
- d'amortir l'investissement sur une durée de 5 ans conformément au règlement sur la comptabilité des communes

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 mars 2023.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Yves Filippozzi



La secrétaire

Ariane Wunderli